



# LA ROSE DES VENTS

## Outils d'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées

Version juin 2022



### Agence Ouest France

5 rue des Eoliennes 17220 ST MEDARD D'AUNIS  
Téléphone 33 (0)5.46.35.91.86  
SIRET : 385 117 023 000 72

### Agence Est France

70 rue de l'Eglise 67130 SCHIRMECK  
Téléphone 33 (0)3.88.49.66.22  
SIRET : 385 117 023 000 31

### Agence Sud (Siège social) France

2480 l'Occitane - Regent Park1 31670 LABEGE  
Téléphone 33 (0)5.61.73.62.62  
SIRET : 385 117 023 000 80

SAS au capital de 500 000 € - N° TVA intracommunautaire FR86 385 117 023 - Code Naf : 7112B  
[www.oreade-breche.fr](http://www.oreade-breche.fr)

## La rose des vents : un outil pour représenter la qualité du parcours de chaque AMP et évaluer l'efficacité de sa gestion

Quelle que soit l'origine de leur création, leur taille, leur localisation, leur composition, toutes les AMP ont beaucoup de points communs dans leur processus de création-gestion. Au point que cette trajectoire peut être représentée de manière générique. À quelques très rares exceptions près, toutes les AMP doivent suivre cette trajectoire, avec pour buts ultimes (mais qui demandent souvent des années voire des décennies à être atteints) trois principaux objectifs :

- d'assurer la réelle protection des espaces et ressources concernées, en le démontrant ;
  - de permettre un développement économique et social durable des communautés vivant dans ces espaces et de ces ressources, en le démontrant ;
  - d'atteindre l'autonomie organisationnelle, technique et financière de l'organe de gestion de l'AMP.
- de réussite d'un projet d'AMP a deux principaux usages :
- représenter simplement et visuellement la qualité du parcours de l'AMP depuis sa création (au jour de l'application de l'outil) ;
  - évaluer l'efficacité de sa gestion.
- Le principe de l'outil est que l'avancement du processus de création-gestion d'une AMP peut être divisé en trois grandes phases chronologiques s'enchaînant dans le temps :

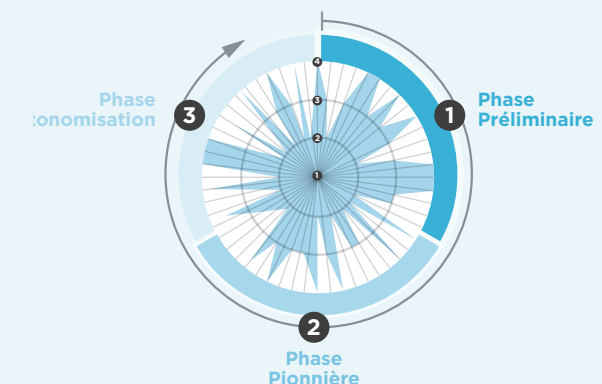
1. préliminaire, 2. pionnière et 3. d'autonomisation.

La représentation se fait autour d'un cercle (fonction radar d'Excel) dont le début est à midi (haut du graphe) et dont les phases s'enchaînent dans le sens des aiguilles d'une montre. Plus une AMP est avancée dans son développement et plus le graphe s'enroule loin. Plus elle est récente et/ou peu avancée dans son processus et plus le graphe est court.

Cet outil du fait de la revue systématique des conditions

s'enchaînant dans le temps :

### Présentation schématique de l'enchaînement des phases sur la Rose des vents



# Les 3 phases d'avancement de l'AMP

- **La première phase (1), dite « préliminaire » ou de création,** comprend tous les travaux d'établissement de l'AMP (on peut la symboliser par la construction des fondations de l'édifice). Les critères relatifs à cette phase permettent d'évaluer la qualité du montage de l'AMP.
- **La deuxième phase (2), dite « pionnière »,** vise l'opérationnalisation et la consolidation de l'AMP. Elle pourrait être qualifiée de phase de démarrage ou encore « d'adolescence » de l'AMP.
- **La troisième phase (3), dite « d'autonomie ou de pérennisation »,** fait suite à la phase pionnière. Elle est un succès lorsque les impacts sont visibles (ex : effets sur les milieux naturels et économiques, qualité de la gouvernance, changements de pratiques, etc.) et se maintiennent, voire s'améliorent, et que le tout fonctionne sans appui extérieur (sans rejeter la possibilité d'un appui occasionnel bien entendu).

Chacune de ces phases est décomposée en autant de critères successifs auxquels on applique une notation type et graduelle de : (0) pas fait, (1) commencé, (2) bien avancé et (3) complètement fait ou atteint.

## Indicateurs de la rose des vents par phase

### PHASE PRÉLIMINAIRE

- Identification des zones d'intérêt écologique
- Identification des parties prenantes intéressées
- Identification des pressions et menaces dont Changement Climatique, pétrole, etc.
- Identification des zones à protéger
- Identification des principes de gestion de l'AMP
- Identification des possibilités de financement de l'AMP
- Identification des projets de développement à associer au projet d'AMP
- Identification des règles de partage des avantages de l'AMP
- Identification et approche Réseau régional d'AMP
- Information sensibilisation des parties prenantes
- Appropriation du projet d'AMP par les parties prenantes
- Appropriation du projet d'AMP par les autorités
- Préparation des bases d'un business plan
- Mise en place des équipes de gestion de l'AMP
- Acquisition des équipements pour faire fonctionner l'AMP
- Mise en place du Comité de gestion
- Mise en place de la Commission de surveillance
- Texte officiel créant l'AMP

### PHASE PIONNIÈRE

- Démarcation des zones de l'AMP (possiblement sur carte marine si pas possible physiquement)
- Niveau de démarrage de la gestion de l'AMP
- Niveau de démarrage du gardiennage de l'AMP
- Adhésion à un réseau régional AMP

- Mise en place projets financement de l'AMP
- Mise en place d'actions de développement associées au projet de conservation de l'AMP
- État initial des ressources naturelles
- État initial socio-économique
- Identification de mesures pour une meilleure résilience de l'AMP au Changement Climatique
- Identification mesures en lien avec les risques de l'exploitation pétrolière, gazière, minière, etc.
- Renforcement des équipes de gestion de l'AMP
- Maintenance et développement des équipements de l'AMP
- Renforcement capacités membres AMP
- Appui au gestionnaire de l'AMP face aux pressions des parties prenantes et contrevenants (tentatives de corruption)
- Finalisation du plan d'affaire
- Finalisation et approbation du plan de gestion
- Mise en place d'un compte en banque et/ou d'une comptabilité de l'AMP
- Information des parties prenantes sur les règles de gestion de l'AMP
- Affichage public des règles de gestion de l'AMP
- Fonctionnement régulier des Comités villageois et/ou sectoriels
- Fonctionnement régulier du Comité de Gestion
- Publication des comptes de l'AMP en Comité de Gestion
- Suivi évaluation des activités du projet (rose des vents)
- Démarrage du suivi des effets écologiques de l'AMP avec des partenariats avec la recherche
- Démarrage du suivi des effets économiques de l'AMP avec des partenariats avec la recherche
- Niveau d'application du plan de gestion

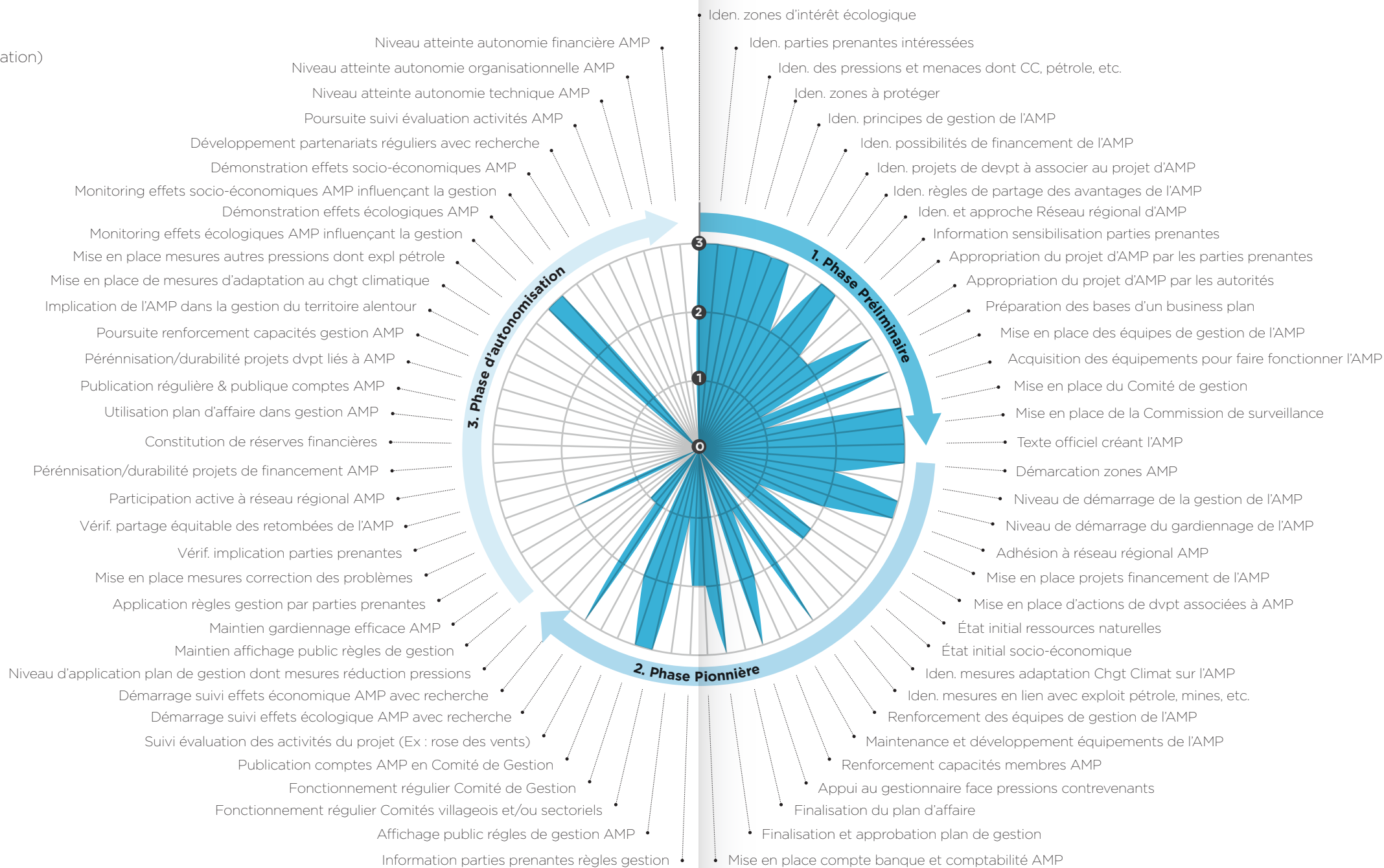
### PHASE D'AUTONOMISATION

- Maintien de l'affichage public des règles de gestion
- Maintien d'un gardiennage efficace de l'AMP
- Application des règles de gestion par les parties prenantes
- Mise en place de mesures de correction des problèmes dans l'AMP (fonctionnement, relation parties prenantes, etc.)
- Vérification de l'implication des parties prenantes par des réunions, de la sensibilisation, etc.
- Vérification du partage équitable des retombées de l'AMP
- Participation active à un réseau régional d'AMP
- Pérennisation/durabilité des projets de financement de l'AMP
- Constitution de réserves financières
- Utilisation du plan d'affaire dans gestion régulière de l'AMP
- Publication régulière & publique des comptes de l'AMP pour assurer une totale transparence
- Pérennisation/durabilité des projets de développement liés à AMP en complément de la conservation
- Poursuite du renforcement des capacités de gestion des PP de l'AMP (équipe de l'AMP, comité de gestion, etc.)
- Poursuite de l'appui au gestionnaire face aux pressions des parties prenantes et des contrevenants (tentative de corruption)
- Implication de l'AMP dans la gestion du territoire alentours
- Mise en place de mesures d'adaptation au changement climatique dans l'AMP et de meilleure résilience
- Mise en place mesures face aux autres pressions dont l'exploitation pétrolière, gazière, minière, etc.
- Monitoring des effets écologiques de l'AMP permettant d'influencer la gestion de l'AMP
- Démonstration des effets écologiques de l'AMP
- Monitoring des effets socio-économiques de l'AMP permettant d'influencer la gestion de l'AMP
- Démonstration des effets socio-économiques de l'AMP
- Développement de partenariats réguliers avec la recherche, en particulier pour le monitoring écologique et économique
- Poursuite suivi évaluation activités AMP (rose des vents)
- Niveau d'atteinte autonomie technique AMP
- Niveau d'atteinte autonomie organisationnelle AMP
- Niveau d'atteinte autonomie financière AMP

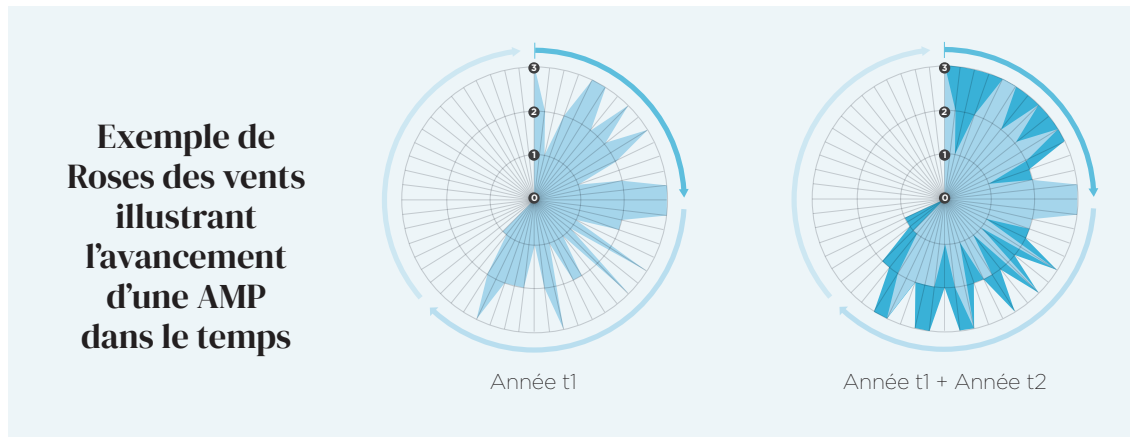
# Exemple de la Rose des vents de l'AMP BAMBOUNG

(au jour de l'évaluation)

**Score total : 104**



L'outil permet ainsi de représenter une AMP à un instant t, mais aussi de la suivre dans le temps en comparant les résultats de deux passages dans le temps, par superposition des deux graphes.



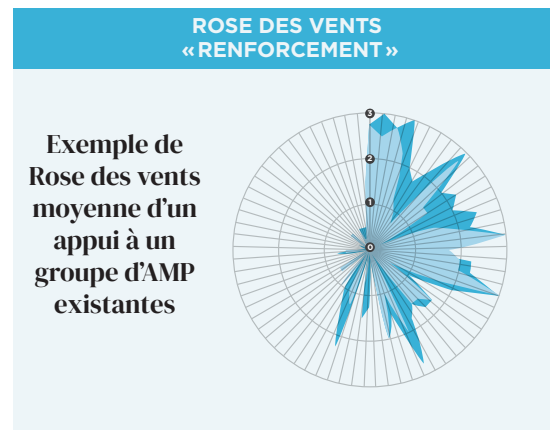
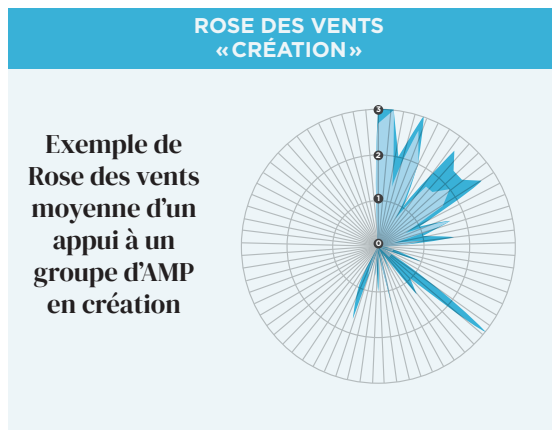
La méthode permet également de faire des roses des vents moyennes pour représenter par exemple un groupe d'AMP bénéficiant d'un même appui (ex : AMP du projet AMP Mangrove, AMP de Biocos, etc.). Toutes ces opérations se font très simplement dans un tableur Excel

programmé à cet effet.

L'application de ces principes permet de disposer d'un outil générique d'évaluation de l'efficacité de gestion d'une AMP et de la robustesse de son parcours. Par sa lecture rapide l'outil permet de voir simplement

les faiblesses à corriger, visibles par des « creux » dans la rose des vents.

Ceci peut ainsi servir de base à la conception d'une feuille de route pour améliorer la gestion de l'AMP et rendre le processus plus robuste.



● moyenne 2011  
● moyenne 2008

## Exemple de silhouettes de Roses des vents depuis des AMP au parcours très fragile, à des AMP au parcours très robuste

